

COMMUNE D'OUFFET

Conseil communal

Conformément aux articles L1122-11 et L1122-12 du CDLD, nous avons l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil communal qui se déroulera le **21 octobre 2021 à 18H00'**.

Vu les conditions sanitaires, le Conseil sera organisé en présentiel dans la Salle du Conseil de l'Administration communale.

Pour mémoire, avant l'ouverture de la séance formelle du Conseil communal, il y a le 1/4 d'heure des Ouffetois.

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après.

ORDRE DU JOUR.

Première convocation.

SEANCE PUBLIQUE :

- 1) Santé – Convention CHU de Liège – Cne d'Ouffet pour une occupation périodique de la Salle aux Oies dans le cadre d'un programme de prise en charge de patients en rémission d'un cancer : décision à prendre.
- 2) Comptabilité communale – Vérification de l'encaisse du Receveur au 30/06/2021 : information.
- 3) Comptabilité communale – Modification budgétaire n°2 ex. 2021 : décision à prendre.
- 4) Parc artisanal – Vente d'une parcelle de terrain à la SCAM (Société Coopérative Agricole de la Meuse) : Décision de principe à prendre.
- 5) Modification de voirie – Sentier Maroye - Parcelle B n° 178 X– Cession d'une emprise de voirie : décision de principe à adopter.
- 6) Police : divers arrêtés pris depuis le 28/09/2021 – Ratification : décision à prendre.

SEANCE A HUIS CLOS :

- 7) Demande(s) de concession de terrain de sépulture : décision(s) à prendre.

Ouffet, le 11 octobre 2021.

Par le Collège,

Le Directeur général,
(S) Henri LABORY

Le Bourgmestre,
(S) Caroline MAILLEUX